



Congrès du Mouvement pour une Alternative Non-violente

Orientations et objectifs opérationnels pour 2019 - 2021

Le Mouvement pour une Alternative Non-violente a pour but de promouvoir une réflexion et des actions pour la résolution non-violente des conflits en vue de favoriser le développement d'une société juste, solidaire et tolérante.

Le MAN soutient et participe aux actions de collectifs et partenaires qui font le choix de la non-violence.

Les principes du mouvement sont décrits dans le manifeste « Pour une non-violence éthique et politique ».

Ces orientations présentent les chantiers concrets et prioritaires que le mouvement fédéral se donne pour les deux années à venir. Ces chantiers sont portés par tout ou partie des 25 groupes locaux, des 5 réseaux thématiques et des 4 commissions structurelles.

Aucun groupe ne s'engage à tout faire et les groupes peuvent mener aussi des actions non répertoriées ici.

Thématique 1 : Promouvoir l'éducation à la non-violence

Orientations

Parce qu'il est nécessaire de développer face aux idéologies qui légitiment la violence une "culture de la non-violence" et que la culture commence par l'éducation, nous devons :

- **Progresser dans la réflexion sur une éducation non-violente.**
- **Proposer la non-violence comme mode de communication, de régulation des conflits interpersonnels et de coopération.**
- **Poursuivre la lutte contre la publicité commerciale à destination des enfants.**

Objectifs opérationnels

- Proposer des ateliers d'initiation à la non-violence en régulation des conflits interpersonnels, gestion des émotions, estime de soi, coopération, communication relationnelle, égalité garçons-filles, résistance au harcèlement, etc.
Selon les besoins locaux, ces ateliers sont proposés à des enfants, adolescents ou adultes, séparément ou ensemble (établissements publics scolaires ou d'éducation spécialisée, centres de loisirs, etc.).
- Préparer nos animations en co-construction avec les professionnels des lieux d'intervention et en partenariat éventuel avec d'autres associations.
- Inventorier et transmettre les informations issues des groupes (compétences, outils, actions et formations) et développer ainsi un centre de ressources au MAN.
- Proposer des formations d'animateurs et d'intervenants en lien avec la commission Vie des groupes et les IFMAN.
- Organiser le réseau Éducation du MAN, éventuellement en partenariat avec d'autres associations, autour des chantiers suivants :
 - Parcours expo (« La non-violence, une force pour agir » à destination des jeunes)
 - Jeux coopératifs : élaboration, mutualisation et diffusion
 - Outils (fiches pédagogiques, contes, etc.) : élaboration, mutualisation et diffusion
 - Soutien à la parentalité
 - Formations
- Contribuer à la réflexion sur l'avenir de la Coordination pour une Éducation à la Non-violence et à la Paix.
- Suivre l'application de la loi « Suppression de la publicité commerciale dans les programmes jeunesse de la télévision publique. »

Thématique 2 : Apport de la non-violence dans le mieux vivre ensemble

Orientation 2.1- Personnes en situation de précarité

- **Parce que la précarité est essentiellement le résultat de violences structurelles, nous devons exiger la justice pour les opprimés, en partenariat avec des organisations qui accompagnent ces personnes, comme par exemple ATD Quart-Monde, Cimade, RESF, les associations de soutien aux populations Roms, etc.**

Objectifs opérationnels

- Participer à la journée internationale de refus de la misère (17 octobre).
- Favoriser les partenariats : en s'appuyant sur les réseaux personnels des adhérents, en développant la co-animation d'ateliers (par ex ; « Osons la confiance », « Que faire de sa colère ? », etc.

Orientation 2.2 - Quartiers sensibles

- **Parce qu'il faut entendre la violence qui cache des errances, des souffrances et des désespérances, et y répondre en mettant en œuvre une stratégie non-violente, nous devons poursuivre le travail entrepris dans les quartiers sensibles.**

Objectifs opérationnels

- Se rapprocher des collectifs et des associations de quartier pour être force de proposition d'actions non-violentes.
- Développer les expériences de Médiation Nomade
- Se rapprocher des collectivités territoriales et des équipements de quartier pour proposer des actions.
- Recenser les expériences déjà menées par les groupes, à destination des décideurs financiers et politiques.

Orientation 2.3 – Police - Justice

- **Poursuivre et développer le travail autour des relations jeunes-justice-police.**
- **Mener une réflexion sur le maintien de l'ordre, sur la dérive sécuritaire, sur les causes des différentes violences policières et les réponses possibles.**

Objectifs opérationnels

- Poursuivre et développer les ateliers avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Développer les projets police-jeunes
- Travailler à des alternatives non-violentes dans le maintien de l'ordre
- Dialoguer avec des policiers sur la non-violence (dans le cadre des relations « citoyens-police »)
- Remettre en question la police des polices (IGPN), pour un contrôle démocratique.

Orientation 2.4 – Développer des lieux d'échanges ouverts à toutes et à tous

- **Au vu des enjeux de cohésion sociale et de démocratie et parce que le principe de non-violence n'est pas posé a priori comme un dogme mais comme une recherche permanente de sens, nous devons continuer à réfléchir et dialoguer, en particulier sur les questions de laïcité, d'émergence des extrémismes, de radicalisation des postures.**

Objectifs opérationnels

- Continuer le travail de réflexion et d'écriture mené par le Réseau "Tensions sociales",
 - Développer des lieux de débat ouverts à toutes et à tous, favorisant la rencontre et l'échange (cafés de la non-violence, tests de rue, etc.) et notamment à l'occasion de la diffusion du livre sur le thème « Tisser du lien social avec la non-violence » (titre à confirmer)
-

Orientation 2.6 – Démocratie et gouvernance

- **Mener une réflexion sur les modes de travail et de décision à tous les niveaux.**

Objectifs opérationnels

- Se former à, et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques dans les groupes.

Thématique 3 : La non-violence dans les luttes en France

Orientation 3.1 - Transition écologique et justice sociale

Les dérèglements environnementaux menacent la vie, dont celle des humains. Parmi ceux-ci, les premières victimes sont les personnes les plus défavorisées. Nous devons participer à la transition écologique et la justice sociale par la lutte non-violente.

- Participer aux initiatives citoyennes et non-violentes et s'impliquer dans les luttes écologiques locales.
- Agir pour la prévention des conflits violents dans le monde, par une répartition plus équilibrée des richesses naturelles et par le respect des équilibres sociaux et écologiques ; promouvoir une paix durable fondée sur la justice.
- Dans le cadre des initiatives autour du climat, mettre l'accent sur les liens entre les risques climatiques et le nucléaire, et sur les liens entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire.
- Lutter contre l'invasion publicitaire dans l'espace public. Insister sur la critique de la société de consommation : domination de la voiture, engouement pour la nourriture toute prête, dictature de la mode, gaspillage, etc.

Objectifs opérationnels

- Renforcer et pérenniser les partenariats avec Les Amis de la Terre, ANVCop21, Alternatiba, le mouvement Colibri, Villes en transition, Sortir du Nucléaire, ATTAC, etc. Participer, au niveau local comme au niveau fédéral, aux actions de ces partenaires, tel que le Camp Climat 2019 par exemple.
- Proposer à nos partenaires des formations à l'action non-violente et à la régulation non-violente des conflits.
- S'appuyer sur la marche Jai Jagat pour promouvoir la justice sociale dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement.
- Inventer et proposer nous-mêmes des actions sur cette thématique.
- Participer aux actions contre le nucléaire civil des différents collectifs.
- Organiser ou participer aux actions non-violentes anti-publicitaires en partenariat avec R.A.P, Collectif Plein la vue, les Déboulonneurs, Paysages de France, etc.
- Dynamiser le réseau transition écologique.

Orientation 3.2 – Promotion de la non-violence dans les luttes

- Soutenir le choix de la non-violence dans les luttes actuelles comme méthode d'action efficace et pertinente. Promouvoir la non-violence dans les débats d'idées et de stratégie
- Travailler à l'accessibilité de l'histoire de la non-violence en France, et notamment l'histoire du MAN, pour le grand public afin de faire connaître ses combats, ses succès et ses limites.

Objectifs opérationnels

- Organiser des débats contradictoires « Actions violentes/ Actions Non-violentes dans les luttes sociales ».
- Produire des outils d'argumentation et de communication, dont un ouvrage sur l'action non-violente.
- Participer au groupe de travail inter-organisations travaillant sur cette question (MAN, CANVA, NVXXI CRNVP, etc.)
- Mettre sur pied un système d'archives sur les actions non-violentes

Thématique 4 : Solidarité internationale et culture de paix

Orientation générale

Parce que la paix est la condition préalable et nécessaire qui rend possible le respect de tous les droits de l'être humain, nous devons promouvoir une culture de paix et de non-violence dans les actions internationales :

- Promouvoir les luttes non violentes dans le monde. Faire venir des représentants de ces luttes non violentes.
- Soutenir des acteurs internationaux.
- Poursuivre la promotion de l'Intervention Civile de Paix (ICP).
- Remettre en question la doctrine de la dissuasion nucléaire.

Orientation 4.1 - Palestine

- Apporter une aide à la résistance non-violente des Palestiniens et aux associations pour la paix en Israël.

Objectifs opérationnels

- Participer au renforcement de la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS).
- Continuer les liens avec les groupes BDS locaux
- Poursuivre le partenariat avec l'association israélienne Windows for Peace

Orientation 4.2 - Ekta Parishad

- Soutenir Ekta Parishad dans leurs actions non-violentes pour les plus démunis en Inde.

Objectifs opérationnels

- Faire circuler l'information.
- Préparer la marche Jai Jagat 2020 :
 - Préparer et coordonner la marche Lyon-Genève
 - Participer aux autres initiatives mises en place dans le cadre de Jai Jagat 2020
 - Organiser ou participer à une action pour le départ de la marche le 2 octobre 2019
 - Mobiliser localement et organiser des formations à l'action non-violente pour Jai Jagat

Orientation 4.3 – Autres luttes non-violentes dans le monde

- Poursuivre notre solidarité avec les acteurs de paix dans le monde.

Objectifs opérationnels

- Garder les liens avec les organisations partenaires des différents groupes locaux impliqués, par exemple Centre Alsace – Kosovo ou Nancy – Sahraouis.
- Organiser une formation pour un groupe de jeunes albanais et serbes du Kosovo en avril 2019 en Alsace.
- Partager les actualités liées à ces partenariats bilatéraux à l'ensemble des groupes via la liste de diffusion du réseau Solidarité internationale

Orientation 4.4 - Coordinations internationales et partenariats

- Favoriser les mises en réseau des acteurs non-violents dans le monde, par l'échange des expériences et des analyses.

Objectifs opérationnels

- Organiser des rencontres rassemblant nos différents partenaires étrangers non-violents.
 - Diffuser les informations et les outils du MAN aux organisations non-violentes étrangères demandeuses.
 - Poursuivre les liens avec le comité ICP.
-

Orientation 4.5 - Désarmement nucléaire

Parce qu'aucun scénario ne peut justifier l'emploi de l'arme nucléaire ; parce que le principe de dissuasion est dangereux, immoral, couteux et inopérant face aux menaces actuelles, nous devons participer aux luttes contre l'armement nucléaire en France :

- **Militer pour un désarmement nucléaire de la France.**
- **Poursuivre le partenariat avec les autres mouvements anti-nucléaires pour un désarmement mondial, en particulier pour que la France rejoigne le projet de Traité international d'interdiction des armes nucléaires.**
- **Agir contre l'augmentation programmée du budget nucléaire de la France.**
- **Réfléchir sur la défense civile non-violente et la défense européenne.**

Objectifs opérationnels

- Développer les jeûnes-actions organisés localement du 6 au 9 août.
- Renforcer la campagne pour que la France signe le Traité d'interdiction des armes nucléaires.
- Continuer les liens avec le réseau *Sortir du Nucléaire* qui regroupe les différentes initiatives sur le désarmement nucléaire : traité d'interdiction, désarmement de la France, référendum d'initiative partagée.
- Poursuivre les actions dans les groupes avec les partenaires locaux.
- Formaliser la position du MAN sur la défense civile non-violente et sur la défense européenne.

Orientation 5.1 – Aider au développement des Groupes

- Dans un souci de cohérence avec ce que nous préconisons, nous favorisons le dynamisme et l'autonomie des groupes locaux, dans le cadre des orientations collectivement décidées en congrès. Nous devons aider chaque groupe local à se développer, à commencer par conduire une réflexion sur sa raison d'être et sa propre stratégie de développement.

Objectifs opérationnels

- Redynamiser la commission « Vie des groupes » et l'organiser autour de plusieurs chantiers.
- Proposer à chaque groupe d'établir sa feuille de route à partir d'une proposition d'exemples d'objectifs (voir liste en annexe), dans les domaines suivants : promotion de la non-violence, communication, augmentation du nombre d'adhérents, équilibre économique du groupe, accueil des nouvelles générations.
- Mutualiser les ressources entre les groupes (outils, personnes ressources).
- Proposer aux adhérents de contribuer au travail des réseaux thématiques du MAN (intégrer le choix d'un réseau dans le coupon d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion, etc.)

Orientation 5.2 : Renforcer les compétences des adhérents et des citoyens

- Parce que la non-violence s'apprend en développant des compétences qui contribuent à la "culture de la non-violence", nous devons proposer des formations aux adhérents et au public.

Objectifs opérationnels

Formations

- Mettre en place au moins une formation d'animateurs et animatrices d'ateliers du MAN.
- Mettre en place des formations à la régulation non-violente des conflits, à l'action non-violente, des formations d'animateurs-débatteurs etc., en lien avec les différents réseaux thématiques, en interne et à destination des partenaires associatifs du MAN.

Évaluation et valorisation de l'expérience

- Se donner les moyens de valoriser l'expérience des adhérents qui le souhaitent (certification...).
- Formaliser les conditions pour intervenir au nom du MAN : compétences attendues, certification, analyse de pratique en équipe, transparence des choix financiers (bénévolat, indemnisation légale, défraiement) et clarté des contrats. Compléter la Charte existante.

Mutualiser les ressources

- Tenir à jour un fichier de personnes ressources (compétences, thèmes, disponibilité et situation géographique, etc.) en lien avec les animateurs des autres réseaux.
- Élaborer des fiches pédagogiques.
- Continuer à utiliser la liste de diffusion « formation@ » pour les échanges d'expériences pédagogiques.
- Mutualiser et diffuser dans les groupes MAN les expériences de débats
- Répondre aux demandes des partenaires : formation théorique et philosophique de la non-violence, formation à la régulation non-violente des conflits, formation à l'action non-violente.
- Rassembler et classer des documents visuels, audio, ou écrits sur les luttes non-violentes, passées et présentes, locales et internationales, qu'elles se déroulent en France ou à l'Étranger.

Orientation 5.3 - IFMAN

- Favoriser l'articulation MAN-IFMAN, en prenant en compte les spécificités locales.

Objectifs opérationnels

- Demander et négocier le soutien pédagogique des IFMAN à la formation des animateurs des groupes MAN.
 - Inciter les adhérents du MAN à participer à la vie des IFMAN.
 - Répartir les réponses aux demandes de formation : en général, les formations professionnelles relèvent des IFMAN, les interventions et les formations non professionnelles relèvent des groupes MAN, par exemple les interventions auprès des élèves.
 - Mandater au moins trois personnes pour accompagner le processus de restructuration des IFMAN lié à la réforme de la Formation professionnelle, puis pour siéger à l'ANIFMAN et/ou à toute nouvelle structure émanant de ce processus.
-

Orientation 5.4 – Projets de niveau fédéral

Objectifs opérationnels

- Faire de la Quinzaine de la Non-violence et de la Paix un temps fort pour le Mouvement.
 - Organiser régulièrement des « rencontres jeunes ».
 - Organiser tous les deux ans un forum d'été, avec l'appui d'un ou de plusieurs groupes locaux.
-

Orientation 5.5 - Communication

- Améliorer la communication du Mouvement.

Objectifs opérationnels

- Poursuivre la collaboration avec la revue *Alternatives non-violentes* : participer à la rédaction de la revue et des pages spécifiques du MAN, proposer des abonnements promotionnels aux nouveaux adhérents, inciter les groupes à diffuser la revue, etc.
 - Actualiser le Manifeste du MAN, « Pour une non-violence éthique et politique ».
 - Rappeler aux équipes de pilotage des Réseaux la nécessité de consolider leur communication.
 - Veiller à ce que les communiqués de presse, le plus souvent liés à l'actualité, reprennent les questions travaillées au sein des réseaux thématiques, telles que les questions internationales, sociales, environnementales et éducatives.
 - Optimiser le site Internet
 - Mettre en place une boutique en ligne
 - Utiliser les nouveaux moyens de communication (Facebook, Twitter et YouTube).
 - Développer une communication-papier efficace et organisée, adaptée aux différents profils de nos sympathisants (dépliants, brochures, livres).
 - Mettre à jour et renforcer le fichier « médias et contacts ».
-

Orientation 5.6 – Fonctionnement et développement fédéral

- Garantir un fonctionnement fédéral en cohérence avec les valeurs et principes défendus par le MAN.
- Travailler au quotidien pour une meilleure intégration de toutes et tous dans notre mouvement.

Objectifs opérationnels

- Soigner une animation des réunions respectueuse de la parole et des avis de chacun.
 - Garantir nos règles de messagerie électronique.
 - Mener une réflexion sur l'évolution du MAN : comment favoriser la participation aux instances décisionnelles ? Comment mieux organiser les tuilages ?
 - Expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques dans les instances fédérales.
-

Orientation 5.7 - Conflits

- **Traiter les conflits internes en cohérence avec l'article XII du Manifeste.**

Objectifs opérationnels

- Inciter les groupes qui vivent des situations de conflit à se donner des outils de régulation (Rendez-vous spécifiques de régulation, faire appel à un tiers, etc.)
- Constituer un groupe de travail pour améliorer les procédures de régulation des conflits internes (selon les cas médiation ou arbitrage de la fédération, etc.). À terme, reconstituer un groupe ressource 'Recours et Conflits'.

Annexe pour aider les groupes

à conduire une réflexion sur leur raison d'être et leur stratégie de développement ;
et concrètement à se donner une feuille de route.
-liste non exhaustive !

Exemples d'objectifs opérationnels

Promotion de la non-violence

- Organiser des rencontres ouvertes au public : cafés de la non-violence, conférences, soirées thématiques, ciné-débats, etc. en s'inscrivant si possible dans un rythme régulier.
- Mettre en place des formations pour les adhérents et pour le public.
- S'inscrire dans la Quinzaine de la Non-violence et de la Paix proposée par le Mouvement.
- Proposer des tables de presse.

Communication

- Élaborer une fiche pratique de présentation du MAN local.
- Mettre en place une lettre numérique à destination des adhérents et sympathisants.
- Mettre à jour et renforcer le fichier des sympathisants dans le respect du RGPD
- Tenir à jour la page Internet du groupe.
- Créer et alimenter une page Facebook.

Augmentation du nombre d'adhérents

- Faciliter l'accès aux jeunes adultes.
- Faciliter l'accès aux personnes ayant un petit budget : tarification réduite (cotisations, formations).
- Fidéliser les adhérents de manière personnalisée : leur offrir de l'information, de la formation et de la convivialité ; les solliciter concrètement pour des actions et pour le fonctionnement du groupe.
- Mettre en œuvre des relances d'adhésion (3 à 4 par an).
- Pour faciliter les adhésions en ligne, mener un travail d'harmonisation des tarifs des cotisations entre les groupes.

Équilibre économique du groupe

- Augmenter les recettes du groupe : monter une demande de subvention, demander une aide à la fédération, organiser des rentrées d'argent.
- Faire des appels à dons ou à cotisation de soutien-solidarité.

Renforcer les compétences du groupe

- Mutualiser les ressources avec d'autres groupes (outils, personnes ressources).
- Former au moins un animateur – débatteur par an et par groupe, ou pour plusieurs petits groupes voisins.
- Proposer aux adhérents de contribuer au travail des réseaux thématiques du MAN.